



LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Anthony Romanens

☎ : 06 82 64 82 16
@ : a.romanens@fsspx.email

Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

SOMMAIRE

Sainte Jeanne d'Arc en quelques mots authentiques	p. 1-3
Calendrier	p. 4
Le message du Pape François : du rêve au cauchemar	p. 5-7
Pèlerinage de Pentecôte 2020	p. 7
Annonces	p. 8

Sainte Jeanne d'Arc en quelques mots authentiques

M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, fsspx



LE MOIS de mai est toujours l'occasion de célébrer notre sainte patronne nationale. Comment mieux la connaître qu'en rappelant ses propres paroles, rapportées par les historiens et surtout son procès ? Voici quelques-unes d'entre elles, qui donneront envie, nous l'espérons, de se plonger dans la vie extraordinaire de notre héroïne.

La fameuse rencontre de Charles VII à Chinon :

« Dieu vous donne bonne vie, gentil Dauphin.

– Je ne suis pas le roi. Le roi, le voilà, répond Charles VII en montrant le comte de Clermont.

– Au nom de Dieu c'est vous, gentil Dauphin. Je suis venue vers vous de la part du roi du Ciel ! J'ai nom Jeanne la Pucelle. Si vous voulez écouter le message que je vous apporte, vous recouvrirez votre royaume et les Anglais s'en iront hors de France.

– Quel est donc ce merveilleux message ?

– Dieu vous mande que vous me mettiez en œuvre et je ferai lever le siège de devant Orléans. Puis je vous conduirai à Reims pour recevoir votre sacre royal. Vous serez ainsi lieutenant du Roi des Cieux, qui est Roi de France. »

Docteur Guillaume Aymery, chargé par le roi d'examiner les moti-



vations de la Pucelle : « Vous nous dites, d'après vos voix, que Dieu veut délivrer le peuple de France ; s'il veut le délivrer, il n'a pas besoin d'hommes d'armes.

– **En nom Dieu, les hommes d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire.** »

Lorsque les volontaires affluent : « **Que pas un ne se joigne à nous, qu'il ne soit confessé ; les prêtres qui m'entourent entendront de suite les confessions.** »

Devant Orléans, lors des premiers combats : « **Jamais je n'ai vu couler le sang français sans sentir mes cheveux se dresser sur ma tête.** »

Après la victoire : « **Maintenant, en route pour Orléans. Allons d'abord aux églises, rendons gloire à Dieu de l'avantage qu'il nous a donné. Si nous étions ingrats, il ne serait plus avec nous et nous n'aurions plus la victoire.** »

A l'assaut de la bastille des Tourelles, Jeanne reçoit une flèche qui lui perce l'épaule. Des soldats et des valets la voient souffrir atrocement, et quelques-uns parlent de la soulager par des sortilèges : « **J'aimerais mieux mourir que de commettre un péché. La volonté de Dieu soit faite ! Si l'on sait à mon mal quelque remède permis, je veux bien qu'on l'emploie.** »

A un conseiller de Charles VII qui l'interroge sur ses voix : « **Quand je suis affligée de ce qu'on n'ajoute pas foi aux choses que j'annonce de la part de Dieu, je me retire à l'écart et prie ce souverain maître, me plaignant à lui, demandant pourquoi on ne croit pas à mes paroles. Alors j'entends une voix qui dit : « Fille de Dieu, va ! va ! va ! Je serai à ton aide, va ! » Et quand j'entends cette voix, j'éprouve une grande joie et je voudrais toujours être en cet état.** »

« Un jour, la Pucelle demanda au roi de lui faire un présent. La requête fut agréée. Elle le pria alors de lui donner en propre le royaume de France. Après quelques hésitations, le Prince étonné le lui accorda et la jeune fille l'accepta. Elle voulut même que l'acte en fût solennellement dressé par les quatre secrétaires du roi.

» La charte rédigée et lue à haute voix, le monarque reste un peu ébahi, lorsque Jeanne, le montrant, dit à l'assistance : « **Voilà le plus pauvre chevalier de son royaume.** »

» Puis, en présence des mêmes notaires, disposant en maîtresse du royaume de France, elle le remit entre les mains du Tout-Puissant. Quelques instants après, agissant au nom de Dieu, elle investit le roi Charles du royaume de France et voulut que de tout cela un acte solennel fût dressé par écrit » (*Breviarium historiæ*).

A Girardin d'Epinal, qui lui demande si elle n'a pas peur lors de ses expéditions : « **Je ne redoute que la trahison !** »

Lorsque ses juges lui reprochent d'avoir brandi avec ostentation son étendard à la cérémonie du sacre de Reims : « **Il avait été à la peine, il était bien juste qu'il fût à l'honneur.** »



L'archevêque de Reims lui demande si elle sait où elle doit mourir : « **Où il plaira à Dieu, car je ne suis assurée ni du temps ni du lieu, pas plus que vous ne l'êtes vous-même. Aujourd'hui qu'est accompli l'ordre de Notre-Seigneur de faire lever le siège d'Orléans et de faire sacrer le roi, ah ! plutôt à Dieu, mon Créateur, que je me retirasse maintenant, quittant les armes ! Avec quel bonheur retrouverais-je mon père et ma mère, les servirais-je, avec ma sœur et mes frères qui seraient bien joyeux de me revoir !** »

A Lagny-sur-Marne, on vient la supplier de prier devant la dépouille d'un enfant mort-né. Elle accepte, et au bout de quelques instants l'enfant se met à bâiller ! Baptisé sur-le-champ, il expire de nouveau. Au procès de Rouen, on demande à Jeanne si ce miracle est attribué à ses prières : « **Je ne m'en suis point enquis.** »

Lors de sa capture à Compiègne, les soldats ennemis lui crient : « Rendez-vous, rendez-vous, donnez-nous votre foi (votre parole) !

– **Ma foi, je l'ai octroyée à un autre que vous, au Roi du Ciel, et je lui tiendrai mon serment.** »

QUELQUES RÉPONSES AU PROCÈS

« Croyez-vous être en état de grâce ?

– **Si je n'y suis, que Dieu m'y mette et si j'y suis, que Dieu veuille m'y garder. Je serais la plus malheureuse du monde, si je savais que je ne suis pas en la grâce de Dieu.**

– Qui portait votre bannière ?

– **C'est moi qui portais la dite bannière, quand je chargeais les ennemis, pour éviter de tuer personne. Je n'ai jamais tué un homme.**

– Connûtes-vous onques Frère Richard ?

– **Je ne l'avais onques vu quand je vins devant Troyes.**

– Quel visage frère Richard vous fit ?

– **Ceux de la ville de Troyes, comme je pense, l'envoyèrent devers moi, disant qu'ils redoutaient que je ne fusse pas de par Dieu. Quand il vint devers moi, en approchant, il faisait signe de la croix et jetait eau bénite, et je lui dis : Approchez hardiment, je ne m'envolerai pas. »**

« En quelle figure était saint Michel, quand il vous apparut ?

– **Je ne lui vis pas de couronne, de ses vêtements je ne sais rien.**

– Etait-il nu ?

– **Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ? »**

« Dieu hait-il les Anglais ?

– **De l'amour ou de la haine que Dieu peut avoir pour les Anglais, et de ce qu'il fera touchant leur âme, je ne sais rien ; mais ce que je sais, c'est qu'ils seront chassés de France, excepté ceux qui y mourront. »**

« Ne pensez-vous pas avoir péché en partant sans l'accord de votre père et de votre mère ?

– **Puisque Dieu me commandait, il me convenait de le faire ; si j'avais eu cent pères et cent mères, et si j'eusse été fille de roi, je serais partie pour faire la volonté de Dieu. »**

Au château de Rouen, on l'amène dans une salle pleine d'instruments de torture pour la menacer d'y être tourmentée : « **Vraiment, si vous m'arrachiez les membres et me faisiez partir l'âme du corps, je ne vous dirais pas autre chose et si je vous le disais, je vous répèterais toujours ensuite que vous me l'avez fait dire par force. »**

Quand on lui annonce qu'elle va être brûlée, le matin même du supplice, la jeune fille (elle n'a pas vingt ans) ne peut retenir une plainte : « Hélas, me traite-t-on ainsi horriblement qu'il faille que mon corps, conservé entièrement pur, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Oh ! J'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée ! »

A la vue de Pierre Cauchon, l'évêque de Beauvais, qui a organisé le procès : « Evêque, je meurs par vous ! Si vous m'eussiez mise aux prisons ecclésiastiques, entre les mains de gardiens compétents et convenables, ceci ne serait pas arrivé. C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu. »

Au théologien Pierre Maurice, qui s'est montré compatissant pendant le procès : « Maître Pierre, où serai-je ce soir ? » Il l'engage à espérer en Dieu : « Oh ! oui, oui, répond-elle, avec l'aide de Dieu, ce soir je serai en Paradis. »

Sur la place du Marché, devant le bûcher, on lit l'acte de condamnation. Jeanne tombe à genoux et s'écrie : « Trinité sainte, ayez pitié de moi. Priez pour moi, ô Marie ! Saint Michel, saint Gabriel, sainte Marguerite, venez à mon aide. Vous tous qui êtes ici (y compris donc Cauchon et les accusateurs !), pardonnez-moi comme je vous pardonne. Vous, prêtres, dites chacun une messe pour le repos de mon âme. Qu'on n'accuse point mon roi ; il n'a point trempé dans ce que j'ai fait. Si quelque chose de mal a été accompli, je

suis seule coupable et lui est innocent. Ô Jésus, ô Marie, saints et saintes du paradis, secourez-moi. »

Jeanne réclame une croix ; un soldat en fait une petite avec deux morceaux de bois, mais on va chercher une croix de procession dans l'église voisine. Jeanne l'embrasse et la remet au frère Isambart : « Je vous prie de la tenir devant mes yeux jusqu'à ma mort. »

Au moment de monter sur le bûcher : « Je vous le déclare encore une fois, mes Voix venaient de Dieu. J'ai fait par l'ordre divin tout ce que j'ai fait de bien. Non, non, mes Voix ne m'ont pas trompée. »

Le nom de Jésus est le dernier mot qu'on l'entend prononcer. ■

Sources :

RP Raphaël Delarbre, OFM, *Jeanne d'Arc par elle-même*, Parthénon, 2012.

Le Procès de Jeanne d'Arc, texte établi par Robert Brasillach, Editions de Paris, 1998.

Et Dieu donnera la victoire ! Dossier doctrinal et spirituel du Pèlerinage de Pentecôte, 2012.



Mai 2020

Ve 1^{er} Saint Joseph, Artisan (I^e cl.) **1^{er} vendredi du mois**

Sa 2 Saint Athanase, Evêque et Docteur (III^e cl.)
(Messe pour les défunts du prieuré)
(Messe pour les vocations sacerdotales et religieuses)
1^{er} samedi du mois

Di 3 3^e dimanche après Pâques (II^e cl.)
(Messe pour les vocations sacerdotales et religieuses)

Lu 4 Sainte Monique, Veuve (III^e cl.)

Ma 5 Saint Pie V, Pape et Confesseur (III^e cl.)

Me 6 Férie (IV^e cl.)
(Messe pour les défunts de l'Oratoire Saint-Joseph)

Je 7 Saint Stanislas, Evêque de Cracovie et Martyr (III^e cl.)

Ve 8 Férie (IV^e cl.)

Sa 9 Saint Grégoire de Naziance, Evêque et Doct. (III^e cl.)

Di 10 Solennité de Sainte Jeanne d'Arc (II^e cl.)
Mémoire 4^e dimanche après Pâques

Lu 11 Saint Philippe et Saint Jacques le mineur, Ap. (II^e cl.)

Ma 12 Saints Nérée, Achillée, Domitille Vierge
et Pancrace Martyrs (III^e cl.)

Me 13 Saint Robert Bellarmin, Evêque et Docteur (III^e cl.)

Je 14 Férie (IV^e cl.)
Mémoire de Saint Boniface, Martyr

Ve 15 Saint Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur (III^e cl.)

Sa 16 Saint Ubald, Evêque et Confesseur (III^e cl.)
Strasbourg : Saint Adelphe, Ev. et Conf. (III^e cl.)

Di 17 5^e dimanche après Pâques (II^e cl.)
(Quêtes mensuelles ?)

Lu 18 Saint Venant, Martyr (III^e cl.) **Rogations**

Ma 19 Saint Pierre Célestin, Pape et Confesseur (III^e cl.)
Rogations

Me 20 Vigile de l'Ascension (II^e cl.) **Rogations**
Mémoire de Saint Bernardin de Sienne, Confesseur

Je 21 Ascension de Notre-Seigneur (I^e cl.)
Fête d'obligation

Ve 22 Férie (IV^e cl.)

Sa 23 De la Sainte Vierge au samedi (IV^e cl.)

Di 24 Dimanche après l'Ascension (II^e cl.)
(Vente de gâteaux pour les pèlerinages ?)

Lu 25 Saint Grégoire VII, Pape et Confesseur (III^e cl.)
Mémoire de Saint Urbain 1^{er}, Pape et Martyr
Strasbourg : Mém. de Ste Madeleine Sophie Barat, V.

Ma 26 Saint Philippe Néri, Confesseur (III^e cl.)
Mémoire de Saint Eleuthère, Pape et Martyr

Me 26 Saint Philippe Néri, Confesseur (III^e cl.)
Mémoire de Saint Eleuthère, Pape et Martyr

Je 28 Saint Augustin de Cantorbery, Evêque et Confesseur,
Apôtre de l'Angleterre (III^e cl.)

Ve 29 Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, Vierge (III^e cl.)

Sa 30 Vigile de la Pentecôte (I^e cl.)

Di 31 Dimanche de la Pentecôte (I^e cl.)

Lu 1^{er} Lundi de la Pentecôte (I^e cl.)

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-
ESPERANCE**
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Anthony Romanens, 06 82 64 82 16

**M. l'abbé Louis-Marie Carlhian
06 12 87 41 21**

Le message du pape François : du rêve au cauchemar

fssp.x.news – 28 septembre 2019

L'ÉGLISE vit actuellement au rythme de la préparation de deux synodes : le Synode épiscopal pour l'Amazonie dont le document préparatoire, ou *Instrumentum laboris*, est la cible quotidienne de la critique ; et le synode, ou chemin synodal, de l'Église d'Allemagne, qui provoque des remous entre Rome et les évêques allemands.

Alors que les remous enflent chaque jour, le pape François a annoncé la tenue d'un nouvel événement majeur pour l'Église. Dans un message publié le 12 septembre 2019 « à l'occasion du lancement du pacte éducatif », il convie tous ceux qui travaillent « dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux » à se rencontrer le 14 mai 2020 à Rome. Le but est de « promouvoir et mettre en œuvre (...) les dynamiques qui donnent un sens à l'histoire ». La date de la rencontre correspondra au quatrième anniversaire de la promulgation de l'encyclique *Laudato si'*.

LE MESSAGE DU PAPE INVITE À UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE

Dans son message, le souverain pontife annonce vouloir établir un « parcours éducatif » dans le but de « faire mûrir une nouvelle solidarité universelle » pour une « humanité plus fraternelle ». Pour ce faire, il propose « une vaste alliance éducatif » visant à former des individus capables de « construire l'avenir de la planète en (...) sauvegardant notre maison commune ». Celle-là même dont l'encyclique susnommée avait décrit les dangers qui la menacent et prescrit l'écologie intégrale pour la sauver.

François part du constat que la transformation profonde du monde contemporain a des conséquences culturelles et anthropologiques qui aboutissent à une sorte de désintégration psychologique des individus, spécialement de ceux qui sont en formation. Le pape entend y porter remède.

La solution consiste dans la construction d'un « village de l'éducation », comprenons un « parcours éducatif impliquant tout le monde » et permettant d'établir les conditions d'une éducation valable. Les discriminations, censées s'y opposer, sont considérées comme résolues par le *Document sur la Fraternalité*

humaine, signé le 4 février dernier à Abou Dhabi.

Il s'agit alors de trouver une « convergence mondiale » pour une éducation respectant toutes les composantes de la personne, qui soit porteuse de paix, de justice et d'accueil, ainsi que de dialogue entre les religions. Trois étapes sont indiquées comme nécessaires.

Tout d'abord, « placer la personne au centre » (?) car « tout est lié ». C'est l'un des thèmes préférés du pape qui l'aborde une dizaine de fois dans l'encyclique *Laudato si'*. C'est le point central de son « écologie intégrale ». Pour cela, il faut « selon une saine anthropologie, trouver d'autres façons de comprendre l'économie, la politique, la croissance et le progrès ».

Une deuxième étape invite à « investir les meilleures énergies », autrement dit d'avoir des projets d'éducation à long terme, pour former des « personnes ouvertes, responsables » qui seront les acteurs d'« un nouvel humanisme ».

Enfin, la troisième étape consistera à former des personnes « disponibles pour servir la communauté », en se mettant au service des autres. Il s'agit de former à l'altruisme, spécialement vis-à-vis des pauvres.

Le pape conclut par une invitation adressée à tous de « prendre un engagement personnel et communautaire pour cultiver ensemble le rêve d'un humanisme solidaire ».

Force est de constater que ce message ne dépasse guère le niveau d'un vague programme éducatif de l'ONU ou de l'Unesco. Jésus-Christ n'y est cité que comme un exemple de « service » par le lavement des pieds, et Dieu n'y apparaît que comme l'auteur d'un dessein qui s'accomplirait par cet « humanisme solidaire ».

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE SUR L'ÉDUCATION

La lecture du message du pape étonne par sa platitude et l'absence de toute transcendance. Le pacte mondial éducatif que François veut promouvoir n'a rien de commun avec l'éducation chrétienne que les chefs de l'Église n'ont cessé de défendre et d'encourager.

Parmi les documents magistériels brille d'un éclat particulier l'encyclique *Divini Illius Magistri* (31 décembre 1929) du pape Pie XI. Elle est entièrement consacrée à l'éducation. Les extraits suivants traduisent le regard de foi qui est nécessaire à tout discours catholique en la matière.

- **L'éducation parfaite est l'éducation chrétienne**

« Il est de suprême importance de ne pas errer en

matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est intimement et nécessairement liée toute l'œuvre éducatrice. Puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière. Mais, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique, qui seul est "la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6), il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne. »

- **L'éducation appartient de manière très particulière à l'Eglise**

« (L'éducation) appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre surnaturel, que Dieu lui a conférés à elle exclusivement. (...) Le premier titre se trouve dans la mission expresse et l'autorité suprême du magistère que son divin Fondateur lui a données :

"Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé" (Mt 28, 18-20). Le second titre est la maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise, Epouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses sacrements et son enseignement. (...) Il est donc évident, de droit et de fait, que la mission éducatrice appartient à l'Eglise d'une manière suréminente. »

- **Il faut fuir le naturalisme dans l'éducation**

« Il ne faut jamais perdre de vue que le sujet de l'éducation chrétienne, c'est l'homme tout entier : un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation ; toutefois, c'est aussi l'homme déchu de son état originel, mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances. (...)

Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir

l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse ; erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. »

Cet enseignement pontifical peut facilement être complété par les nombreux discours du pape Pie XII, et par la constitution apostolique *Sedes Sapientiae* du 31 mai 1956...



Saint Jean Bosco confessant des enfants

OUÛ LE RÊVE TOURNE AU CAUCHEMAR...

Ce rappel permet de mesurer la profondeur de l'abîme creusé depuis Vatican II et qu'accentue le pontificat actuel. Ce « rêve d'un humanisme solidaire » n'est pas catholique mais naturaliste. Il est de plus totalement utopique.

- **Ce pacte éducatif n'est pas catholique**

Le projet du pape François ne prend aucun compte de la dimension surnaturelle qui est une partie intégrante de l'éducation catholique. L'on objectera peut-être que l'intention du pape est de s'adresser à tous les éducateurs, catholiques ou non, et qu'il n'a alors pas à faire mention de cette dimension.

Mais ce que l'on attend du pape, en tant que pape, c'est un enseignement pour l'Eglise, et non un discours digne de n'importe quelle instance internationale, dont l'horizon demeure purement terrestre. Est-ce donc là sa mission ? Est-il vicaire du Christ, successeur de Pierre, pour concurrencer les bureaux des Nations Unies ? Et quand bien même il s'adresserait à tous les hommes, n'est-il pas là pour les évangéliser ? Pour leur montrer comment l'éducation catholique est seule à même de résoudre la crise de l'homme moderne en lui enseignant le ciel et la vertu qui y conduit ?

- **Cette alliance éducative est naturaliste**

L'alliance mondiale que promet le pape ne s'appuie pas sur l'enseignement complet, naturel et surnaturel, de l'Église en matière d'éducation, puisqu'elle oublie les blessures du péché originel. Cette alliance se fixe des objectifs très élevés puisqu'elle vise une « saine anthropologie » qui permettrait de trouver d'autres façons de comprendre l'économie, la politique, la croissance, le progrès, etc. Mais ces objectifs ne sont réellement atteignables que par la civilisation chrétienne. C'est l'enseignement immortel de saint Pie X : « *Non, Vénérables Frères, – il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur, – on ne bâtera pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : omnia instaurare in Christo, il faut tout restaurer dans le Christ* » (Lettre Notre charge apostolique sur le Sillon, 25 août 1910).

- **Ce village de l'éducation est utopique**

Sur quelle base le pape entend-il édifier son « village de l'éducation » ? Le terrain sur lequel il prétend bâtir est celui de la fraternité humaine. Il s'agit du document d'Abou Dhabi, auquel avait déjà répondu saint Pie X : « *Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ, notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie [ou l'éducation], loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation* ».

Comment François entend-il établir une « saine anthropologie » aujourd'hui ? Par une « éthique planétaire » telle que l'avait proposée Hans Küng, sorte de plus petit dénominateur commun des religions ? Mais ce n'est qu'un songe creux. Ou bien au moyen du communisme, de l'hindouisme anti-chrétien, de la charia, du libéralisme effréné, ou encore de la théorie du genre, de la propagande LGBTI, des pratiques attentatoires à la vie commençante ou finissante ou du transhumanisme ? A quoi ressemblerait un fondement éducatif qui devrait tenir compte de toutes les déviations religieuses, intellectuelles et morales qui animent nos contemporains ? A un véritable monstre : l'union ou le mariage impossible

entre la nature et le contre-nature. Sans la foi, on ne bâtit que sur du sable.

Le « rêve d'un humanisme solidaire » ainsi conçu se transformerait vite en un véritable cauchemar. ■

Source : Vatican.va/FSSPX.Actualités

Pèlerinage de Pentecôte 2020

Communiqué du Supérieur de District
15 avril 2020

Chers fidèles,

Le pèlerinage n'aura pas lieu. Les circonstances sont telles que nous ne pourrions pas marcher vers Paris et faire pénitence pour l'honneur de la Sainte Église.

Le pèlerinage n'aura pas lieu, mais les trois vertus de force, de prudence et de religion qui ont brillé de façon exemplaire dans notre fondateur, Monseigneur Lefebvre, n'en sont pas moins à pratiquer.

Le pèlerinage n'aura pas lieu, mais la force est nécessaire pour soutenir cette épreuve imposée ; la prudence est indispensable pour une sainte organisation de ce confinement qui dure ; la religion est impérative pour mettre cette vie étrange sous le regard de Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi éternel de gloire.

Le pèlerinage n'aura pas lieu, mais nous ne laisserons pas passer ce jubilé d'or étonnant sans le marquer particulièrement pour que le Bon Dieu nous accorde de nombreuses vocations.

Le pèlerinage n'aura pas lieu, mais tout le district se retrouvera, prêtres, frères, religieuses et fidèles unis les samedi, dimanche et lundi de Pentecôte pour un chapelet commun. Nous réciterons dans toutes nos chapelles de 18 h 00 à 18 h 30 devant le Saint-Sacrement exposé les mystères glorieux, médités selon le dossier du pèlerinage.

Le pèlerinage n'aura pas lieu, mais tous auront à cœur de le marquer de façon particulière par ces dizaines de chapelets dites pour l'honneur de la Sainte Église, pour le triomphe du Sacré-Cœur par Marie, Reine de France.

Abbé Benoît de Jorna,
Supérieur du District de France
de la Fraternité Saint Pie X

ACTIVITÉS A PRÉVOIR

(mises à jour : en italique)

Catéchisme pour enfants

- **Mulhouse-Colmar-Cravanche**
Mai : 20 et 27 (?)
Juin : 3, 10, 17 et 24

Catéchisme pour adultes

- **Colmar**
Pas de catéchisme en mai
En principe : les mercredi à 19h30
- **Cravanche**
Mardi 26 mai 18h30

Croisade Eucharistique

- **Colmar**
Pas d'activité en mai
En juin : sortie de fin d'année

Cercle Saint-Pie X

- **Mulhouse**
Pas de conférence en avril
Mardi 12 mai à 19h30
- **Colmar**
Pas de conférence en avril
Samedi 16 mai à 19h30
- **Cravanche**
Pas de conférence en avril
Vendredi 15 mai à 19h30

JTC à Colmar

- Samedi 25 avril : réunion (?)

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Dimanche 24 mai (?)
- Dimanche 28 juin

Quêtes spéciales

- **Mulhouse**
17 mai : Prieuré (?)
7 juin : Prieuré
- **Colmar**
17 mai : projet de façade (?)
7 juin : projet de façade
- **Cravanche**
17 mai : fleurissement (?)
7 juin : fleurissement

Tiers-Ordre de Saint-Pie X

- Récollecion à l'Etoile du Matin
Samedi 13 juin 2020

Dimanche 14 juin

- **Colmar** : Solennité de la Fête-Dieu avec la présence de Mgr Tissier de Mallerai. Grand-Messe, procession et repas paroissial pour les 25 ans de l'Oratoire Saint-Joseph, 41 ans de la paroisse, 50 ans de la FSSPX.
- **Mulhouse et Cravanche** : Messes seulement ; pas de procession.

Lundi 29 juin

- Ecône, 9h00 : Ordinations sacerdotales

1^{er} week-end de juillet

- Pèlerinage du doyenné de Strasbourg au Mont Sainte-Odile

Samedi 15 août

- **Mulhouse**
9h30 : Grand-Messe, procession de l'Assomption et vin d'honneur
- **Colmar**
9h30 : Grand-Messe et procession de l'Assomption
- **Cravanche** : Pas d'office

CARNET PAROISSIAL

*A été honorée
de la sépulture ecclésiastique*

- Mme Lucia Parisot, le 22 avril 2020 à Cravanche, décédée le 14 avril à l'âge de 93 ans.

Avis de décès

- M. José Baume (chapelle de Cravanche), le 30 mars 2020 à l'âge de 82 ans.
- M. Roger Baumann (chapelle de Mulhouse), le 5 avril 2020 à l'âge de 95 ans.

*Nous prions pour nos défunts
du mois de mai*

À Mulhouse

- M. André Mitaine, † 2003 à 80 ans
- Mme Clotilde Brett, † 2003 à 82 ans

À Colmar

- Sébastien Domaigné,
† 1988 à 13 ans
- Mme Marie-Marguerite Deiss,
† 1993 à 86 ans
- M. André Lutz, † 2019 à 90 ans

À Cravanche

- Mme Marguerite Chappatte,
† 1995 à 82 ans

LE MOIS DE MARIE

1) Le chapelet sera récité à l'Oratoire tous les jours du mois de mai par les membres du *Rosaire vivant* à 18h 30 (ou à 18h 00 quand il y a la Messe). Tous les fidèles sont vivement encouragés à prier la « Reine du Très Saint Rosaire » pendant ce mois, à l'Oratoire ou en famille ;

2) Comme à chaque mois de mai, la « Croisade du Rosaire » organise, en plus, au niveau national, un « **chapelet continu** ». Les fidèles des trois chapelles sont invités à se relayer de 1/2 h en 1/2 h (en s'inscrivant sur la feuille *ad hoc* affichée à la table de Presse), pour assurer pendant 12h la récitation continue du rosaire, chez soi, où qu'on soit (en pèlerinage, par exemple.) ou à la chapelle. Pour la paroisse de Colmar **le dimanche 3 mai de midi à minuit** ; pour les paroisses de Mulhouse et Cravanche **le dimanche 24 mai de midi à minuit**.

INTENTIONS DU MOIS

Croisade Eucharistique :

- Pour que la Très Sainte Vierge Marie suscite des saints parmi nous

Rosaire Vivant :

- Pour le Pape et les évêques

HONORAIRES

- Messe :** 17 €
- Neuvaine :** 170 €
- Trentain :** 680 €

RETRAITES SPIRITUELLES

Saint Ignace Messieurs

- 8-13 juin : Gastines
- 15-20 juin : Pointet
- 6-11 juillet : Gastines
- 20-25 juillet : Pointet
- 3-8 août : Gastines
- 17-22 août : Pointet, Bitche
- 24-29 août : Enney
- 31 août-5 septembre : Bitche
- 21-26 septembre : Pointet
- 5-10 octobre : Gastines
- 18-23 octobre : Pointet
- 9-14 novembre : Gastines
- 23-28 novembre : Pointet
- 7-12 décembre : Gastines
- 26-31 décembre : Pointet, Enney

Saint Ignace Dames

- 1-6 juin : Enney
- 22-27 juin : Gastines
- 6-11 juillet : Pointet
- 20-25 juillet : Gastines
- 3-8 août : Pointet, Bitche
- 17-22 août : Gastines
- 7-12 septembre : Pointet
- 21-26 septembre : Gastines
- 12-17 octobre : Bitche
- 19-24 octobre : Gastines
- 9-14 novembre : Pointet, Enney
- 23-28 novembre : Gastines
- 7-12 décembre : Pointet

Montfortaine (mixte)

- 15-20 juin : Moulin du Pin
 - 6-11 juillet : Trévoux
 - 20-25 juillet : Bitche
 - 3-8 août : Enney
 - 7-12 décembre : Moulin du Pin
- A Jésus par Marie (mixte)**
- 5-10 octobre : Moulin du Pin

Vie chrétienne

- 25-31 juillet (dames) : Flavigny
- 27/07-1/8 (mixte) : Moulin du P.
- 10-15 août (mixte) : Enney

Jésus notre modèle (mixte)

- 9-14 novembre : Moulin du Pin

Avec Mgr Lefebvre (mixte)

- 17-22 août : Moulin du Pin

Tiers-Ordre Saint-Pie X (mixte)

- 7-12 septembre : Enney

Pour étudiants (mixte)

- 1-6 juillet : Moulin du Pin

Foyers

- 30 nov.-3 déc. : Enney

CONFESSIONS

À Mulhouse

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le chapelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous

À Colmar

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes